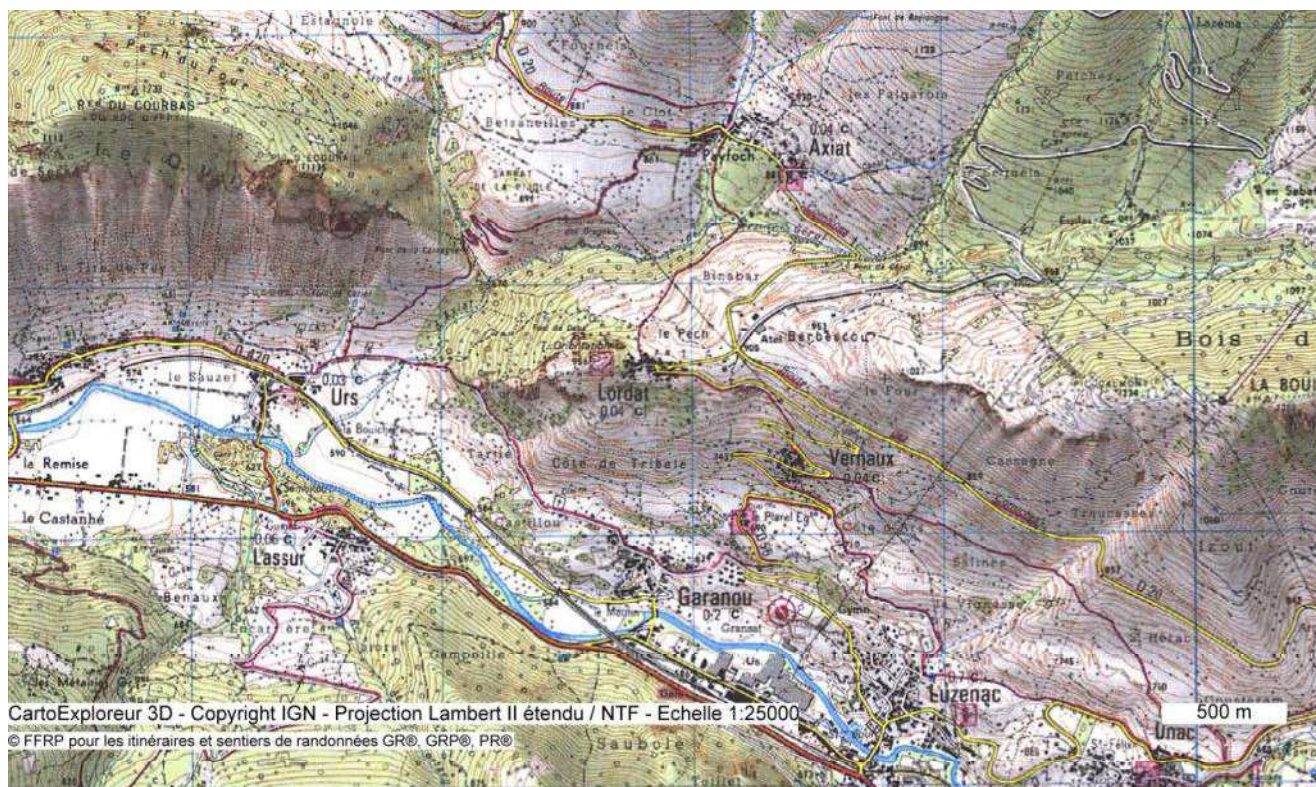


	présentement démoli et ne reste que murailles. Le château est présentement inhabité. Lorsqu'il était en état d'être gardé, le roi et les anciens comtes de Foix y tenaient un capitaine châtelain, auquel ils donnaient et assignaient des appointements sur leur trésorier, et les habitants de la châtellenie étaient obligés d'y faire guet et garde par l'ordre du châtelain qui avait le droit de les commander, et de courir sus aux libertins et gens de mauvaise vie et de les mettre dans les prisons qui étaient au château.		<i>comté de Foix sous Louis XIV, Toulouse, 1889, p. 132.</i>
--	--	--	--

Cartes et plans :

Carte I.G.N. 1/25000	2148 est Top 25, Ax-les-Thermes, 2148 ET	Château ruiné. Le Pech : calvaire. Pont d'Arnet. Ruisseau de Gérul : moulin ruiné. Nombreuses jasses.
Carte de Cassini	N° 40	Type : église + village. Château ruiné.
Cadastre napoléonien	1829	Village rue à double polarité : église + château.

CHATEAU : de Lordat



1^{ère} mention : 1030 - 1050

Terminologie : *Castrum*, exceptionnellement au XI^e siècle : *castellum*

Dernière mention : 1672, ruiné.

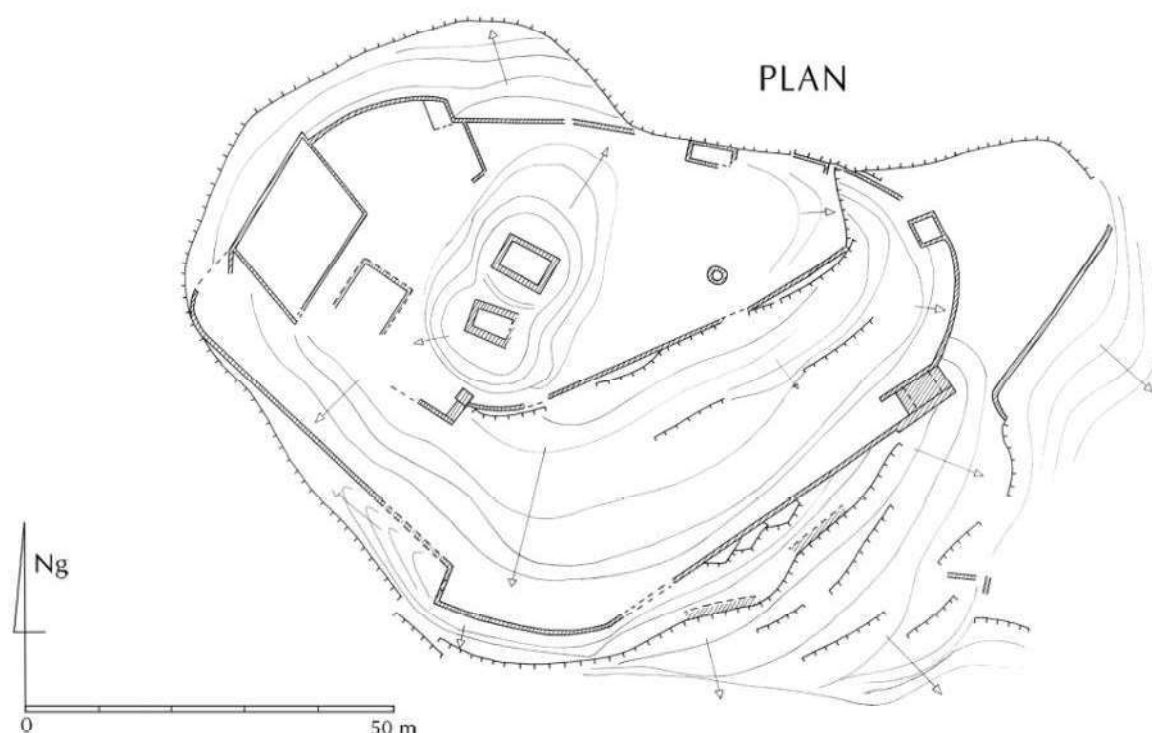
Type topographique : Roque de versant.

Situation par rapport à l'habitat et aux voies de communication : Eperon calcaire, versant rive droite, 200 mètres au-dessus de la vallée de l'Ariège. Au carrefour avec la route –mentionnée fin XIII^e siècle- vers le Pays d'Olmes et Montségur.

Description des vestiges :

CHATEAU DE LORDAT

Plan F. Guillot



Il s'agit de l'une des plus grandes forteresses du haut comté de Foix. Sa forme elliptique reprend la forme naturelle de l'éperon. Elle mesure un peu plus de 100 mètres de long sur 65 de large et couvre environ 5500 m².

Son accès est quasiment impossible sur ses côtés nord et ouest, mais on y monte facilement par le chemin d'accès provenant du village, au sud-est.

Sur le flanc sud-est, du côté du village, on retrouve difficilement les traces d'un ancien mur, épais et constitué de très gros blocs erratiques pouvant dépasser 2 m³.

Tout de suite au-dessus se situe la première enceinte du château féodal. Celle-ci a une forme générale ovale, voire elliptique et ses murs ne dépassent jamais 90 centimètres d'épaisseur. Ils sont construits presque uniformément en moellons calcaires de petite taille, reliés entre eux par un mortier de chaux et de graviers fins. Certaines de ces pierres sont disposées en arêtes de

poisson¹⁶, tout particulièrement à partir de trois ou quatre mètres de hauteur et certainement pour rattraper le niveau disparate de la construction et éviter ainsi que la poussée verticale ne fracture le mur¹⁷ mais aussi à but décoratif car elles sont choisies régulièrement taillées et disposées avec soin.

Du côté est de cette enceinte, se trouvent deux tours. Au nord, la plus petite des deux est très abîmée. C'est une tour carrée de 5 m de côté et dont les murs ont la même épaisseur et les mêmes caractéristiques que ceux de l'enceinte. Elle ne semble pas avoir été percée d'une porte. Il s'agit donc d'une tour permettant de renforcer l'enceinte extérieure face à un petit replat.

La seconde tour, un peu plus grande et construite au sud-est, est quadrangulaire. Elle a très nettement été agrandie frontalement. Le mur extérieur a été ajouté, avec la porte extérieure, à la tour originelle qui s'intègre dans l'enceinte et possède des lits réguliers de moellons en arêtes. Elle mesure, à sa base, 7 m sur 4. A l'intérieur de cette tour on distingue 5 étages différents, matérialisés par des bordures du mur. Le dernier étage correspond au sommet de la tour qui n'est pas ou plus crénelé. Elle abrite une porte double qui permet d'accéder à l'intérieur de l'espace délimité entre les deux enceintes. Les deux portes sont voûtées en plein cintre et mesurent trois mètres de large. Ouvertes vers la droite dans le flanc de la tour, elles obligent à exposer le côté droit du corps et possèdent des aménagements tardifs, comme l'encoche d'une



Tour de l'entrée, sud-est de l'enceinte, vu depuis le sud. Notez l'élargissement de la tour par le mur ajouté au devant et les arêtes de poisson de l'enceinte.

herse à l'intérieur de la porte extérieure. Au-dessus, des petites ouvertures ont été pratiquées dans le mur de la tour. La plus basse est une petite fente carrée de dix centimètres de côté, alors que la plus haute est une fenêtre placée derrière une alcôve, de 80 centimètres de large.

¹⁶ *Opus spicatum*.

¹⁷ Ce type de construction en *opus spicatum* est traditionnellement un signe d'ancienneté. On trouve des murs très similaires à celui de cette tour au château d'Olargues-le-vieux, commune de Saint-Julien d'Olargues, Hérault. Ce château est daté des Xe et XIe siècles. D'après : JOURNOT F., Châteaux du Languedoc montagnard aux Xe et XIe siècles, *Archéologie du Midi Médiéval*, tome 30, 1992, p. 57-58.

Sur son côté sud, l'enceinte n'est percée que de petites ouvertures carrées (6), de 10 centimètres environ de côté, pratiquées à un mètre de hauteur du sol intérieur et donnant à des hauteurs variables sur l'extérieur. Celles-ci devaient davantage servir à l'éclairage de l'intérieur de l'enceinte qu'à la surveillance, qui devait donc s'effectuer de préférence par la faite du mur. Une porte plus récente, ayant quasiment perdu tout aspect défensif, est pratiquée au sud-ouest dans un angle rentrant et renforcé de l'enceinte¹⁸. Elle est surmontée d'une archère rectangulaire, plongeante vers l'extérieur (- 30 grades) et qui mesure, côté extérieur 1,18 x 0,15 m.

A l'est et à l'ouest, l'enceinte extérieure rejoint une muraille intérieure et le côté nord de l'ouvrage ne compte plus qu'une seule enceinte, qui s'appuie sur une falaise de plus de 50 mètres de hauteur.

Cette enceinte intérieure conserve la forme elliptique de la première et délimite un espace de 30 m de large sur 70 m de long. Son épaisseur est la même que celle de l'enceinte sud. Elle conserve par endroits des merlons à 7 ou 8 m du sol. Certains créneaux ont été bouchés avec des moellons calcaires de petite taille, au niveau des bâtiments intérieurs à l'enceinte¹⁹. A noter que ces merlons sont percés d'archères courtes, mais rectangulaires²⁰.

Au-dessus de la falaise la plus abrupte, au nord, plusieurs archères rectangulaires et de taille moyenne ont été percées dans l'enceinte. Certaines ont un plafond fuyant : elles sont conçues pour faire pénétrer la lumière à l'intérieur de la muraille. D'autres ont un côté fuyant : elles sont orientées pour surveiller un point précis et permettent de diversifier les angles de tir à partir d'un petit nombre d'ouvertures. Mais leur ordonnancement est anarchique, et il est peu vraisemblable qu'elles aient été percées en même temps. Dans cette partie nord de la muraille, on trouve parfois de grandes ouvertures sous les créneaux, pouvant atteindre 1,4 m de large : il s'agit de fenêtres qui, placées du côté le moins accessible de l'enceinte, ne réduisaient que faiblement les capacités défensives de celle-ci, tout en permettant un éclairage efficace des bâtiments intérieurs. Au-dessus, quelques petites archères rectangulaires (0,1 x 0,4 m), sans pente, ont été percées dans les merlons, surtout au niveau des créneaux bouchés.

Au sud, l'enceinte intérieure est fortement endommagée. Il faut tout de même noter la présence de blocs erratiques de très grosse taille à la base de la construction - l'un d'eux atteint 3 m³ -. Ce sont des blocs allochtones mais apportés par les glaciers sur le sommet. Enfin, une porte permet d'accéder à l'intérieur de la seconde enceinte, dans la partie la plus élevée de l'éperon. Celle-ci est pratiquée dans un épaississement du mur, à proximité des gros blocs, et est voûtée en plein cintre. Elle mesure 3,5 m de haut, pour 1,5 m de large et s'intègre dans un angle rentrant du mur d'enceinte.

Au sommet de l'éperon, plusieurs bâtiments s'adossent à l'intérieur de la seconde enceinte. Deux grands corps de logis sont situés à l'ouest et au-dessous des

Unique porte de l'enceinte interne



¹⁸ Son épaisseur atteint 1,5 m au niveau de la porte.

¹⁹ La dimension des merlons est en général de 0,8 m de haut pour 1,3 m de large.

²⁰ 0,6 x 0,1 m de section.

créneaux bouchés, ce qui expliquerait leur comblement puisque le mur ne servait alors plus à la défense du château, mais à l'adossement de bâtiments résidentiels. Le plus complet de ces bâtiments mesure 20 m sur 12. Il conserve des murs de 5 à 6 m de haut, encore crépis par endroits. On y pénètre par une porte étroite au niveau du sol. La petitesse de cette ouverture interdit de penser qu'il puisse s'agir d'une écurie. Une seconde porte est située juste au-dessus de la première. Elles sont toutes deux en arcs outrepassés. Ces constructions sont faites de pierres d'appareillage moyen, calcaires ou plus rarement schisteuses, reliées entre elles par un mortier blanc très fin comme dans la partie supérieure de l'enceinte. Ces bâtiments semblent donc bien contemporains du comblement des créneaux, et plus récents que l'enceinte.

Au nord, une citerne s'appuyait contre le mur intérieur. Décapitée, on ne peut plus connaître sa contenance exacte, mais elle devait être de grande taille puisque sa surface au sol est de 15 m². Une autre citerne, aussi enduite de chaux rosée, se situe au nord-est du rempart. Celle-ci occupe 21 m² au sol et devait donc être encore plus importante.

Au centre de l'enceinte, on retrouve l'emplacement de quatre bâtiments différents. A côté du corps de logis à l'ouest, se situait une petite pièce rectangulaire de 8 m sur 4, construite à sa base avec des moellons calcaires très mal équarris. Elle est aujourd'hui arasée au niveau du sol.

De l'autre côté de l'enceinte une petite construction ronde, faite de pierres très bien taillées, mesure 3 m de diamètre.

Enfin, au centre de la plate-forme supérieure et sur la partie sommitale de l'éperon, on retrouve deux bâtiments quadrangulaires. Celui du nord est arasé et est construit avec des pierres exactement du même type que la petite construction ronde. Ces murs mesurent 1,1 m d'épaisseur et ils semblent de construction beaucoup plus récente que le second bâtiment quadrangulaire. Celui-ci constitue certainement un aménagement tardif, résidentiel, situé à côté de la tour maîtresse et palliant au manque de confort de celui-ci.

La tour maîtresse est à quelques mètres au sud. Elle est donc quasiment centrale, ce qui

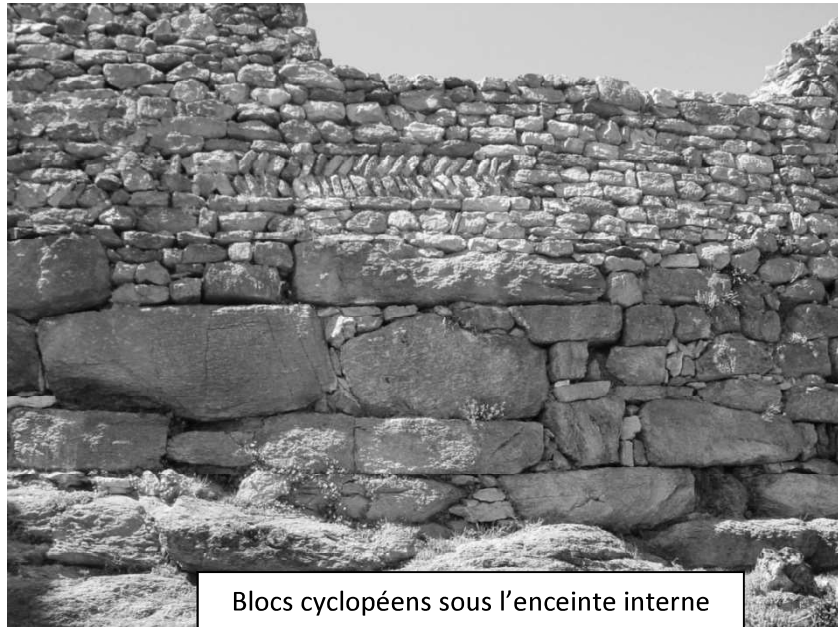


Parement externe du mur
nord de la tour maîtresse

reste rare en Sabartès, et sommitale. Elle est construite avec des blocs calcaires de moyen appareil, reliés entre eux par un mortier de chaux assez grossier. Ses murs mesurent 1,3 m d'épaisseur et sont donc les plus épais de toute la fortification, hormis les gros blocs erratiques de l'enceinte intérieure sud et du pied sud de l'enceinte extérieure. Le donjon couvre 20 m² de surface plane au sol. Un des pans de ses murs subsiste : haut de 12 à 13 m, il est couronné par des merlons un peu plus haut que ceux de l'enceinte sud. Les mortaises et renforcements du mur permettent de déceler quatre étages, dont le dernier est celui du couronnement. Deux archères rectangulaires, exactement similaires à celle de la citerne de la spoulga de Bouan, percent le mur du donjon à 7 et 9,5 m de haut. Enfin, le mur extérieur nord porte la trace de l'inclusion d'une toiture de lauze à 6 ou 7 m du sol. Un bâtiment a donc dû

y être accolé. À l'inverse de certains perfectionnements du château comme les portes des tours, ce donjon occupe classiquement une place centrale et dominante au sein de la fortification. Il donc peut être considéré comme antérieur à ces perfectionnements.

En somme, les caractères architecturaux de ce château en font un site majeur de la haute Ariège de par sa superficie, le nombre et la qualité de ses aménagements militaires et résidentiels. La présence de blocs cyclopéens à la base de certains murs permet de supposer une origine antérieure à l'ouvrage féodal. Ces constructions massives sont reprises dans l'enceinte intérieure, mais délaissées au pied de



Blocs cyclopéens sous l'enceinte interne

l'enceinte extérieure : la fortification féodale aurait donc été un peu plus petite que la première fortification. Les deux enceintes et le donjon semblent être les aménagements les plus anciens hormis les murs cyclopéens. Le donjon est le bâtiment dont les murs sont les plus soignés et épais. Enceintes et donjon ont parfois été complétés plus tard, par exemple par un fronton et une nouvelle porte dans la tour d'entrée. Mais la première enceinte, dont l'appareillage en *opus spicatum* conforte l'ancienneté et qui doit être issue du premier âge féodal, comportait déjà au moins une tour, plus petite qu'elle n'est aujourd'hui. Les autres aménagements du château semblent s'être surajoutés successivement, sans que l'on puisse supposer une phase de reconstruction massive. L'aboutissement avec la construction de bâtiments internes résidentiels et le comblement des créneaux, indiquent une utilisation tardive plus résidentielle que militaire.

D'après LAHONDES, au milieu du XVII^e siècle, le sénéchal du comté de Foix décrivait Lordat ainsi : « *Le chasteau de Lordat est si grand, qu'il ne peust ruyner ; dailleurs les paysans d'alentour font quelques subsides à sa Majesté à cause de la retraite qu'ils y doibvent avoir en leurs nécessités. Il semble qu'il serait bon de le laisser en garde aux subjects, lesquels seraient tenus eslire un personnage solvable d'entre eux qui seroit pourvus du titre de Capitaine pour sa Majesté, ce qui se renouvelleroit à chaque défaillant.* » ²¹. Le château était donc encore en usage au milieu du XVII^e siècle, mais ne comportait pas de garnison. Il devait servir aux habitants pour s'y réfugier en cas de besoin. Il ne devait donc plus qu'être réparé, au mieux maintenu en état par les habitants de Lordat. Il n'est d'ailleurs plus utilisé en 1672 et il est, dès lors, décrit à l'état de ruine.

²¹ LAHONDES M. de, Quelques châteaux du pays de Foix, *Congrès archéologique de Pamiers, Foix, Saint Giron, 1884*, Paris, 1885, p. 353.

SEIGNEURIE du château et du village de Lordat**Seigneur(s) éminent(s) :**

Fortification publique comtale antérieure à l'an mil, chef lieu de *ministerium*. Il est possible que l'ouvrage fortifié soit très ancien, comme le suggère l'étude du bâti et le résultat d'un sondage pour travaux lors de la mise en place de la volière ayant abouti à la découverte de matériel tardo-antique.

Xe siècle : comté de Toulouse, puis de Carcassonne comme toute la haute vallée de l'Ariège.

XIe - XIIe siècles : comtes de Foix et comtes de Cerdagne. Puis comtes de Foix. Une lutte d'influence a lieu fin XIe siècle entre ces deux comtes au profit des comtes de Foix.

Pendant les guerres du XIIIe siècle : concurrence pour l'hommage pour ce château entre le roi de France et le roi d'Aragon dans le cadre de la définition de la frontière interétatique²².

Le site reste ensuite théoriquement sous autorité française comme tout le comté de Foix, mais pratiquement jusqu'à la fin du XIVe siècle uniquement sous l'autorité du comte de Foix.

Seigneur(s) immédiat(s)²³ : système des *castlans* au XIe siècle.

Malgré le développement à partir du XIIe siècle d'un lignage éponyme, il semble que le château proprement dit soit resté sous autorité comtale directe avec sa garde dévolue à un châtelain, fonction non héréditaire. Les châtelains sont nommés par les comtes de Foix et régulièrement changés comme sur les autres sites du même type (voir Montréal-de-Sos, Calamès, etc.).

La famille éponyme (première mention 1137) est surtout possessionnée en dehors de Lordat, notamment à la fin du Moyen Âge où plusieurs branches s'individualisent. Fin XIIe siècle, un de ses membres est membre du conseil des barons du comte de Foix.

Raimond de Niort, Arnaud Guillaume²⁴, sont mentionnés dans l'inféodation des années 1068 - 1095, pour le comte de Cerdagne.

Une branche dite de Sales a des possessions sur le terroir et la communauté de Lordat, à partir du milieu du XIIIe siècle.

Encadrement seigneurial :

Châtelain du *castrum* pour le comte de Foix, 1^{ère} mention : 1272. Châtelain du Pech de Lordat, 1324.

Bayle de Lordat : 1^{ère} mention, 1263.

Chef-lieu d'une châtellenie comtale à la fin du Moyen Âge qui s'étend sur : Lordat, Axiat, Appy, Caychax, Senconac, Albiès, Vèbre, Urs, Lassur, Garanou, Vernaux, Luzenac, Unac, et Bestiac. Correspond aux mêmes communautés que le *terminium* de la *castelania* de Lordat, décrit en 1074.

LE VILLAGE/HABITAT : Village castral, en partie déperché. En effet, des encoches le long de la montée au château montrent que des maisons existaient jusqu'aux abords de la première enceinte alors que le village est situé maintenant quelques dizaines de mètres en dessous.

Village/habitat : Lordat

Situation et voies : Pied du promontoire castral, versant de soulane, alt. 870 m. Sur le chemin vallée de l'Ariège / Pays d'Olmes.

Alt : 900 m.

²² Il s'agit du sujet de l'article Guillot (Fl.), 2009a, voir bibliographie.

²³ Compléments dans Guillot (Fl.) 2009a, voir bibliographie.

²⁴ Les prénoms de Guillaume et d'Arnaud-Guillaume étant fréquents dans la famille de Lordat aux XIIe et XIIIe siècles, il est possible qu'il s'agisse d'un membre à l'origine du lignage.

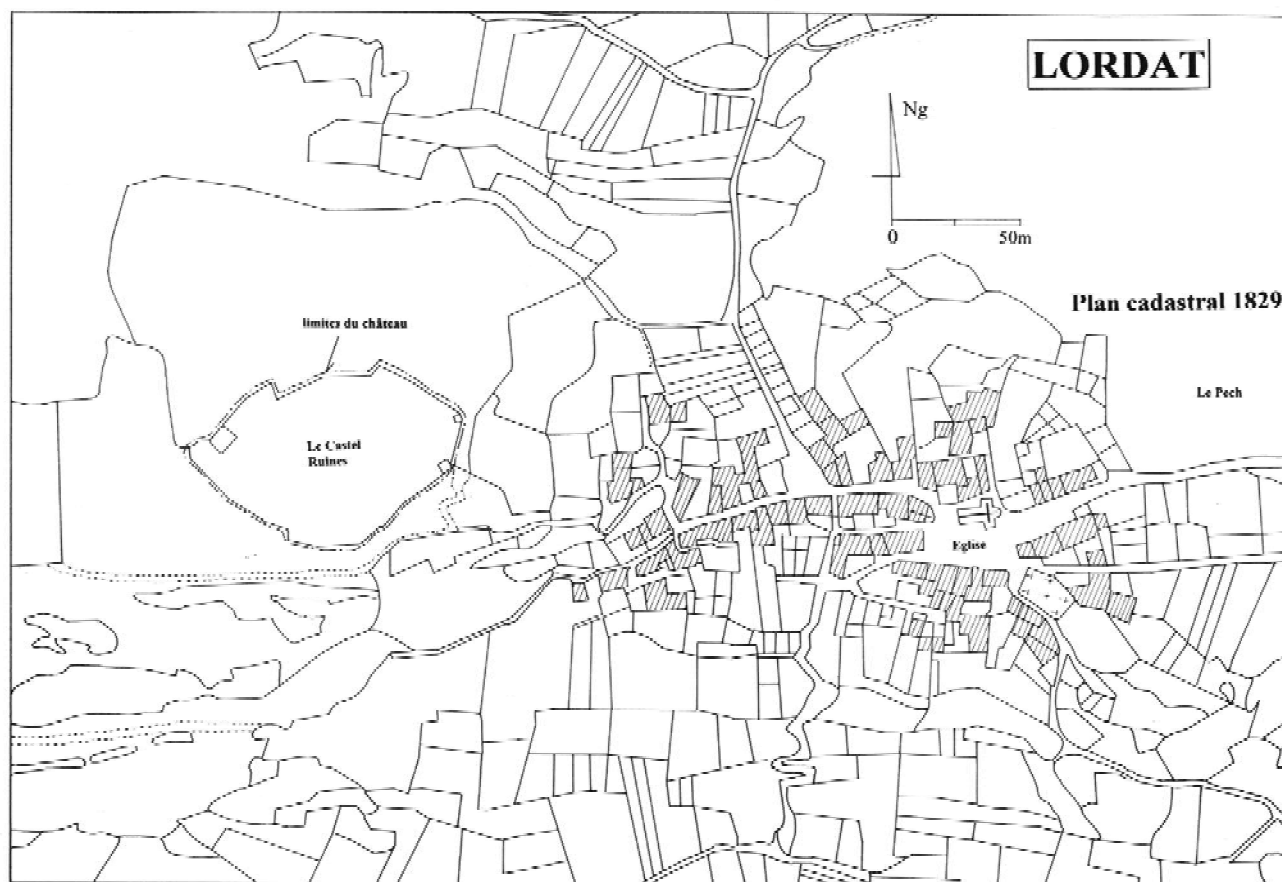
Toponyme : Lordat. Nom d'homme inconnu *-acum*²⁵.

1^{ère} mention : 970, chef-lieu d'un *ministerium*.

Organisation topographique : Village-rue entre le promontoire castral et l'église, associé à une agglomération située autour du bâtiment ecclésial. Petite place ovale autour de l'église. Les nombreuses terrasses, situées sous le château et portant des traces de constructions indiquent un déperchement récent d'une partie des habitations vers le plateau où est située l'église.

Fortifications et faubourgs : non

SITUATION RELIGIEUSE DU VILLAGE OU DE L'HABITAT :



Eglise : Vocabulaire : Sainte Marie.

1^{ère} mention : 1007, selon érudit, acte non retrouvé²⁶. Paroisse, 1229.

Paroissiale ou non : oui (1229)

Centre du village, centre d'une petite place ovale, près d'une fontaine

Bâtiment : Composite, roman à moderne²⁷.

Cimetière : Extérieur au village.

Autres édifices religieux du village : Calvaire sur une colline au nord du village. Une légende attribue cet emplacement à un cimetière cathare.

²⁵ Dauzat et Rostaing, *Dictionnaire des noms de lieux de France*, Paris, 1963.

²⁶ Garrigou (A.), *Etudes sur l'ancien Pays de Foix*, 1845.

²⁷ Restaurée au XIX^e siècle, d'après une réfection du cadastre de la commune de Lordat, 1788, archives communales, non cotées.

LE TERRITOIRE COMMUNAL :

Situation du territoire communal : Soulane du sillon supérieur de l'Ariège, rive droite ; crêtes et versants.

Superficie : 771 ha **Nb de hameaux :** 0 (1960)

Nb de fermes isolées : 0 (1960)

Autres sites à proximité :

- **Le Pech de Lordat :**
Situé, au nord du village il s'agit d'une colline double, dont l'un des sommets est surmonté d'un calvaire. Site d'un cimetière cathare, mentionné dans les registres d'Inquisition.
- **Moulin ruiné sur le ruisseau de Gérul :**
Aucune mention médiévale de moulin, mais le dénombrement de 1385 nous manque.

BIBLIOGRAPHIE:

Beyssi (J.), Histoire d'une commune du canton des Cabannes au XIXe siècle : Lordat, *Bulletin de la Société Ariégeoise des Sciences, Lettres et Arts*, tome XXXIII, 1978, p. 141.

Ferlus (J.) *Le château de Lordat*, 1959.

Guillot (Fl.) 2009a, « Seigneurs et *castra* du Sabartès (haute vallée de l'Ariège) aux XIe et XIIe siècles », in *Colloque Pouvoirs Pyrénéens : de la résidence aristocratiques au castrum*, Seix oct. 2007, sous presse.

Guillot (Fl.) 2009b, « Le comte et les rois : le château de Montréal-de-Sos en 1272 », in *Colloque « le château à la Une ! »*, Périgueux, sept. 2008, sous presse.

Guillot (Fl.) 1998, *Fortifications, pouvoirs, peuplement en Sabarthès (Haute Ariège) du début du XIe siècle au début du XVe siècle*, Thèse sous la direction de Berthe (M.), Université-Toulouse-le-Mirail, éditée A.N.R.T., Lille, 1998, tout le tome I et fiche dans le tome II, p. 152 et suiv.

Lahondès (M. de), Testament de Raimond de Lordat en 1483, *La semaine du diocèse de Pamiers*, N° 558, 1894, p. 609.

Llobet (G. de), *Lordat*, Pamiers, 1995.

Pailhès (Cl.), « Le groupe aristocratique en comté de Foix XIe-XIIIe siècles », *Actes du 8^e colloque du CEC*, 2001, p. 139 et suiv.

Uhlich (Fl.), « Une famille du Sabarthès : les Lordat du XIIe au XIVe siècle », in *Heresis*, 2006, n°44-45, p. 119-134.²⁸

²⁸ Issu d'une maîtrise universitaire, ce travail souffre de nombreuses imprécisions : il reprend sans aucune critique l'affirmation d'Ourgaud (*notice historique de la ville de Pamiers*) selon laquelle Lordat aurait été construit par Crassus ! Attention aussi à son analyse des actes des Xe et XIe siècles.